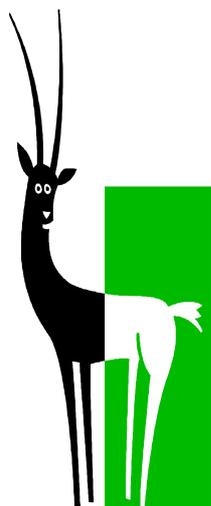


# La Voix du Quartier

N°19



Octobre 2007



A vos  
Agendas

## ASSEMBLEE GENERALE.

**Dimanche 16 décembre  
de 10heures à 12heures  
Maison protestante rue  
Ambroise Croizat)**

Assemblée statutaire  
suivi du débat avec les  
élus

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS.

**Mercredi 14 novembre à  
partir de 18h30  
au Mazet de la gazelle  
situé dans le jardin.**  
Présentation du quartier,  
des activités du comité  
Apéritif de bienvenue

Les périodes électorales se suivent! Nous entrons déjà dans une phase de pré campagne électorale avec l'enjeu des municipales et la gestion des communautés de communes.

Les comités de quartier n'ont pas vocation à prendre parti pour telle ou telle liste. Mais il est de leur mandat de dire, de répéter les besoins et aspirations des habitants des quartiers dans l'intérêt du plus grand nombre.

C'est dans cet esprit que le comité de quartier de la gazelle route d'Uzès a décidé d'ouvrir un **REGISTRE "LES AMENAGEMENTS COLLECTIFS DU QUARTIER"**.

Nous souhaitons recenser les besoins, les aspirations de la population afin d'établir des propositions aux candidats et avoir leurs avis et engagements sur les politiques à construire.

L'évolution sociologique du quartier, l'urbanisation de certains espaces jusque là vierge de toute construction, la parcellisation des terrains de garrigue sans aucun plan d'urbanisme d'ensemble, les risques hydrauliques récurrents et incontournables appellent des investissements importants pour répondre aux attentes de la population de ce quartier riche de plus de 10000 habitants.

Le comité de quartier travaillent avec les élus pour l'amélioration des conditions journalières; ainsi se réalisent nos propositions visant à améliorer la circulation, le stationnement, l'éclairage public, les trottoirs, la sécurité, le nettoyage y compris du cadereau, le mazet et le jardin de la gazelle. Mais nous regrettons de ne pas avoir été entendu par les municipalités précédentes pour la création d'un vaste ensemble au four au chaux à vocation sociale avec l'école maternelle, crèche, services publics, maison des associations à coté d'habitations et l'aménagement de l'espace libéré par l'école maternelle pour restructurer le centre de vie historique en y créant commerces, habitations et parking redonnant à notre quartier, autour de sa place, l'esprit village qui l'anime.

Nous invitons nouveaux et anciens du quartier à venir exprimer leur souhait.

**Pour les nouveaux arrivants** : Le comité de quartier propose autour du verre de l'amitié une rencontre **le mercredi 14 novembre à 18h30 au Mazet de la gazelle** situé dans le jardin.

**Pour tous, l'assemblée générale** se tiendra **le dimanche 16 décembre de 10heures à 12heures** suivi du traditionnel et convivial apéro

Mais aussi, à votre disposition pour adresser vos idées et souhaits une boîte à lettres: [comitégazelle@yahoo.fr](mailto:comitégazelle@yahoo.fr)

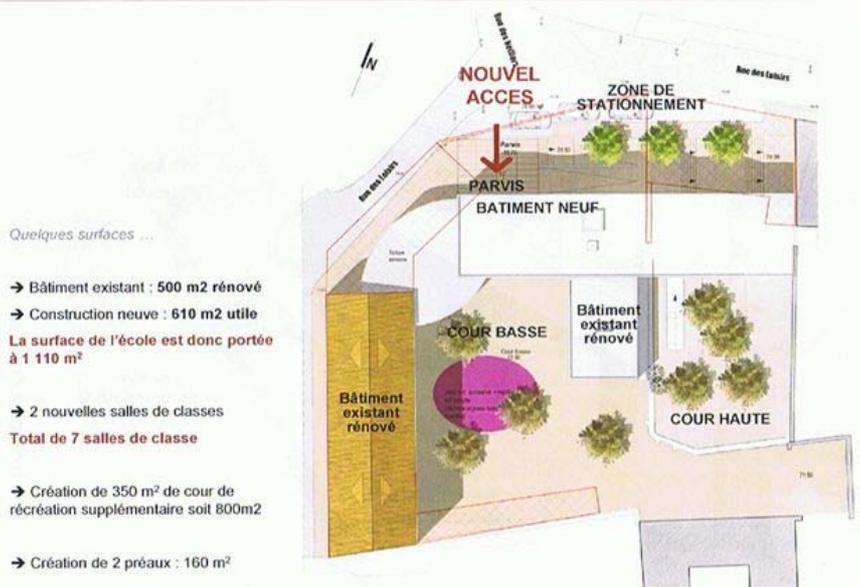
Pour être entendu et écouté, votre comité de quartier a besoin de toutes les forces que nous représentons ensemble. Nous comptons sur vous.

**Bernard Quiot**



## Ecole maternelle – La reconstruction

### PLAN DE MASSE



### Le Projet :

- 1100m<sup>2</sup> de surface couverte,
- 7 salles de classe (contre 5),
- 2 préaux,
- 1 salle de restauration,
- une cour de récréation agrandie (800m<sup>2</sup>)
- Il s'agit d'une quasi complète reconstruction ; seuls 2 bâtiments sont conservés et seront rénovés.
- Une salle de réunion de 80m<sup>2</sup> y sera intégrée, très attendue par les associations du quartier.

### Sa réalisation :

- **Été 2007** : démolition et terrassement. (Les riverains ont subi une bonne partie de l'été un interminable concert pour 2 brise-roche et ont dû vivre fenêtre fermée !)
- **Automne-Hiver** : début octobre, les travaux d'aménagement et de construction ont commencé, plus calmes, pour le moment.

**Le chantier doit être achevé pour l'été et l'école rouvrir à la rentrée prochaine.**

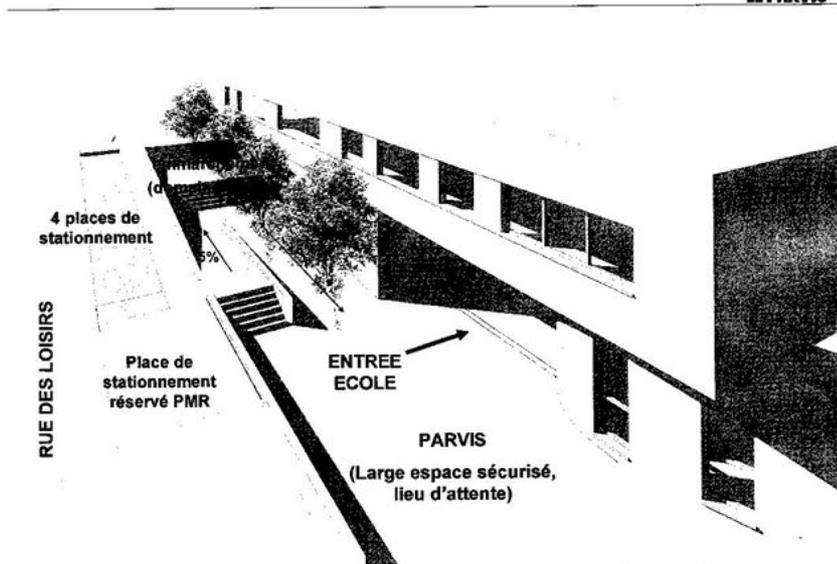
### Son accès :

Le terrain de l'Ecole est assez exigu et enclavé dans une voirie étroite, pentue et tortueuse... L'accès principal se fera par la rue des Loisirs, au-dessus. Cette rue sera mise en sens unique ; les places de stationnement prévues y sont limitées à 5...

Il faut s'attendre à de jolis encombrements pour les parents « livreurs », les enseignants et les personnels, les riverains...

A noter que des feux devraient être installés sur la Route d'Uzès au niveau de la Rue André-Nier et du carrefour de la Gazelle... Encore une année avant de connaître ces joies ou de savourer celles de la marche à pied ou du vélo.

### LE PARVIS



Restructuration et extension de l'école maternelle la Gazelle - VILLE DE NIMES - Présentation ESQUISSE 5 Décembre 2006 - Cardin architectes & Guillaume Gabriel architecte

**Bernard Foucher**



## Voirie et Circulation

La circulation devient un sujet important pour nos concitoyens car, si elle reste indispensable pour notre vie quotidienne, elle peut aussi devenir un obstacle insoutenable et difficile à contourner. Avec l'urbanisation accrue dans notre ville et dans notre quartier elle devient un sujet de protestations pour raisons de sécurité et de pollution acoustique, sonore et visuelle.

Il est donc important que le Comité de Quartier veille particulièrement à ce problème. Depuis le début de l'année, le Comité a eu l'occasion de rencontrer les responsables de la ville et du Conseil Général à ce sujet. Nous avons établi un inventaire des problèmes de circulation, concernant notamment la vitesse excessive des véhicules. Après discussions avec les responsables de la mairie, des modifications de voirie ont été ou vont être effectuées. Celles-ci concernent les changements suivants :

⇒ **Rue de la Renaissance** : mise en sens unique vers la route d'Uzès avec marquage au sol des stationnements, pour ralentir les véhicules et faciliter la circulation.

⇒ **Rue de Sophoras** : mise en sens unique entre la route d'Uzès et la rue Ambroise Croizat avec modification du fonctionnement des feux pour faciliter la circulation vers l'est. Nous attendons l'élargissement du trottoir côté école et le marquage au sol des stationnements pour sécuriser les enfants des écoles.

⇒ **Rue de Sophoras** : marquage au sol de la rue et des stationnements pour rétrécir la chaussée et ralentir les véhicules.

⇒ **Carrefour rues Ambroise Croizat et de Sophoras** : marquage au sol et pose de panneaux « STOP » pour supprimer un croisement dangereux.

⇒ **Route d'Uzès** : La pose d'un feu piétons supplémentaire en face de la pharmacie est prévue après les travaux de modernisation de l'école maternelle, pour sécuriser ce carrefour. Malgré les contrôles périodiques par radars mobiles, la question des vitesses excessives sur cette route en amont du garage Dumas, reste à l'ordre du jour. Les trottoirs manquants ou défectueux seront prochainement réparés.

⇒ **Rue du Jeu de Boules** : Le problème des vitesses excessives devrait disparaître avec la pose du feu en face de la pharmacie, car les véhicules ne pourront plus alors chercher à éviter le feu actuel pour piétons, pour aller en ville.

⇒ **Rue des Loisirs** : Dès la rentrée 2008, et à titre d'essai, cette rue élargie sera mise en sens unique vers la rue André Nier pour faciliter l'accès et assurer la sécurité des enfants vers la nouvelle entrée de l'école maternelle. La pose d'un nouveau feu tricolore au carrefour de la rue André Nier et de la route d'Uzès sécurisera la circulation dans ce carrefour dangereux.

⇒ **Rocade Nord** :

Le comité a aussi eu l'occasion de rencontrer Monsieur Jean Denat, le 27 février 2007, au sujet du projet de la Rocade Nord, émis par le Conseil Général. Ce projet en cours d'étude, devrait être présenté aux Nîmois avant la fin de l'année. La préoccupation principale du Comité de Quartier, exprimée lors de cette rencontre, concerne l'augmentation de la circulation sur la route d'Uzès, engendrée par la pénétrante de la Rocade au niveau du camp des garrigues. Le risque de l'aggravation des inondations par le Cadereau d'Uzès, consécutif à l'imperméabilisation des sols de part et d'autre de cette Rocade est aussi un sujet préoccupant.

**Eric Gaillard**



## Soyons des maîtres responsables!

La possession d'un ou plusieurs animaux familiers est une passion qui implique des devoirs concernant le bien être de nos amies les bêtes, sans négliger la quiétude et la sécurité du voisinage.

Vous venez de "craquer" pour une petite boule de poils et de grands yeux tendres. C'est bien, désormais, vous êtes responsable de ce petit animal mais aussi du bien être et des dégâts qu'il peut occasionner. N'oubliez pas les vaccinations obligatoires indispensables tant pour la santé de l'animal que pour les personnes qu'il côtoie.

Pour éviter d'infliger à vos voisins des nuisances sonores, dressez ou faites dresser votre chien afin d'éviter les aboiements inconsidérés, ou bien, enfermez le chez vous. Des colliers anti aboiement sont également efficaces.

A chacun d'agir sur les comportements pour améliorer la qualité de vie et garder des relations de bon voisinage.

Le décret du 5 mai 1988 sur les bruits de voisinage (aboiements intempestifs notamment) et les arrêtés préfectoraux et municipaux peuvent vous aider à retrouver le calme. Cette réglementation s'applique 24h/24.... Mais il est toujours préférable d'engager avec votre voisin le dialogue, de modérer son langage... avant d'ester en justice.

Pour de bonnes relations de voisinage qui sont la meilleure prévention contre l'isolement mettons en pratique cette maxime "Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas subir!"

**Michel Clément**



## Fête de la musique

Tout d'abord nous voudrions remercier les nouveaux et les anciens adhérents qui nous font confiance et s'intéressent au quartier.

Cette année 91 adhérents et la participation retrouvée de l'orangerie, de quoi être satisfait. La fête de la musique a eu lieu le 22 juin, en décalé par rapport aux autres quartiers. Nous la voulions festive, sympa, et surtout familiale. Objectif atteint, jugez plutôt, 115 repas servis ainsi que de nombreux apéritifs et boissons. Cette 3<sup>ème</sup> édition fut un succès incontesté. La participation d'un disc jockey et celle de Nathalie Pavard et son école « le Chat qui miaule » ont, bien entendu, favorisé cette ambiance festive. Beaucoup d'habitants du quartier se demandent : à quand la prochaine fête ? Nous y pensons et sommes remplis de courage. Vos idées sont les bienvenues.

**Yvette Bousquet**



Coupon réponse APPEL A CANDIDATURE pour le Conseil d'administration et les commissions  
(À retourner : comité de quartier Gazelle Rte d'Uzès 11, rue de la maison maternelle 30000 Nîmes)

NOM.....PRENOM.....

Adresse ;.....

Tel :..... Adresse électronique :.....

Présente ma candidature au conseil d'administration du Comité de quartier de la Gazelle Route d'Uzès

Souhaitent participer à la commission : urbanisme, circulation, sécurité - hydraulique - enseignement - festivités.  
(Rayez ce que vous ne souhaitez pas)